

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 9

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

L'an deux mille vingt-six et le 16 avril, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 9 avril 2026

SECRETARE DE SEANCE : Mélanie AYISSI

20260416.03

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU SISAM

Exposé

Conformément à l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le Conseil Syndical, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif de celui-ci. Fatima BOUVIER, Présidente, a proposé de maintenir à deux le nombre de vice-présidents conformément aux statuts du SISAM : un vice-président en charge des finances et un vice-président en charge de l'enfance et la petite enfance.

Fatima BOUVIER a rappelé que l'élection des vice-présidents suit les mêmes règles que celles prévues pour le Président : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Election du vice-président en charge des Finances :

Madame Fatima BOUVIER, Présidente, a invité les membres de l'assemblée à voter à bulletin secret.

Après avoir fait appel à candidature, Audrey AVEZARD s'est proposée en tant que candidate.

A l'appel de son nom, chaque élu titulaire a remis son bulletin de vote. Ont pris part au vote Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY et Pauline LENFANT.

Le plus jeune élu de l'assemblée, Magali LIOTARD a donné les résultats.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins :	9
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 :	1
Reste pour le nombre de suffrage exprimés :	8
Majorité absolue :	5

Madame Audrey AVEZARD a obtenu : 8 voix (huit)

Madame Audrey AVEZARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente du Syndicat intercommunal de Sciez-Anthy-Margencel en charge des finances.

Madame Audrey AVEZARD a déclaré accepter cette fonction.

Election du vice-président en charge de l'enfance et la petite enfance

Madame Fatima BOUVIER, Présidente, a invité les membres titulaires de l'assemblée à voter à bulletin secret.

Après avoir fait appel à candidature, Magali LIOTARD s'est proposée en tant que candidate.

A l'appel de son nom, chaque élu titulaire a remis son bulletin de vote. Ont pris part au vote Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

Le plus jeune élu de l'assemblée, Magali LIOTARD a donné les résultats.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins :	9
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 :	0
Reste pour le nombre de suffrage exprimés :	9
Majorité absolue :	5

Madame Magali LIOTARD a obtenu : 9 voix (neuf)

Madame Magali LIOTARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente du Syndicat Intercommunal de Sciez-Anthy-Margencel en charge de l'enfance et la petite enfance.

Madame Magali LIOTARD a déclaré accepter cette fonction.

Décision

Par leurs votes, les membres du Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents ont décidé d'élire les deux vice-présidentes suivantes :

Madame Audrey AVEZARD vice-présidente en charge des finances.

Madame Magali LIOTARD vice-présidente en charge de l'enfance et la petite enfance.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOUVIER

